



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition

Aquitaine : 2 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional Aquitaine, organisé par la BGE Lot-et-Garonne, a désigné 2 lauréates Talents des Cités :

Catégorie Création :

- **Sandrine BEGOUT pour ON HAIR STUDIO (Sarl)**

—> Centre de formation de coiffure

Catégorie Emergence :

- **Priscilla MASSEZ pour PRISCI BEAUTE (EI)**

—> Institut de beauté

● **Région Aquitaine, Bordeaux (33), Quartier La Bastide**

Lauréate régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Création

Sandrine BEGOUT pour ON HAIR STUDIO (Sarl)

—> **Centre de formation de coiffure**

Sandrine BEGOUT (39 ans) a une expérience de plus de 20 ans dans la coiffure. Avec à l'origine un CAP et un BP coiffure, elle est aujourd'hui « maître artisan » et formatrice.

En 2009, après une période difficile, elle se retrouve au chômage et décide alors de mettre à profit son expérience pour créer son entreprise : ON HAIR STUDIO, centre de formation de coiffure ouvert en avril 2010. « *J'avais l'envie de partager mon expérience et de transmettre* ». Centre de formation de coiffure pour débutants et professionnels, ON HAIR STUDIO fait également salon de coiffure et point de vente de produits capillaires. « *Les stagiaires, débutants et professionnels, peuvent se former pour présenter le CAP coiffure en candidat libre et acquérir une réelle expérience* ». Sandrine BEGOUT a ainsi deux types de clientèles : une clientèle de proximité à 90% pour l'atelier de coiffure, et les stagiaires courtes et longues durées de toute la région Aquitaine.

ON HAIR STUDIO est implanté dans le quartier de La Bastide, où réside Sandrine BEGOUT « *Les clients de La Bastide où j'ai exercé me sont fidèles. Je retrouve 60% de ma clientèle, et 20 nouveaux clients par mois...* ».

ON HAIR STUDIO se développe. En 2011, deux jeunes sont en formation, une pour le CAP en candidat libre et une pour une remise à niveau. Sandrine BEGOUT doit encore développer sa communication et sa prospection commerciale auprès des artisans coiffeurs. Elle espère pouvoir se salarier en 2012 et engager un formateur à temps plein et un commercial.

ON HAIR STUDIO s'inscrit aussi dans une dynamique sociale : les personnes en difficulté peuvent venir se faire coiffer gratuitement par les stagiaires et, en partenariat avec les associations, des conditions de facilité à la formation sont proposées. « *Il faut stimuler l'esprit d'initiative auprès des jeunes et prendre conscience du dynamisme, du potentiel humain et économique de nos quartiers* ».

● **Région Aquitaine, Pau (64), Quartier Saragosse**

Lauréate régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence

Priscilla MASSEZ pour PRISCI BEAUTE (EI)

—> **Institut de beauté**

Avec un Brevet Professionnel spécialisé en esthétique et cosmétique en poche, Priscilla MASSEZ (26 ans) travaille dans différents instituts de beauté pendant 8 ans. Elle est déjà très reconnue professionnellement : lauréate au concours du meilleur apprenti de France en 2004, médaillée d'or départementale et médaillée d'argent régionale.

Elle a toujours rêvé d'avoir son propre institut de beauté et l'occasion se présente : la reprise d'un institut où elle a travaillé deux ans lui est proposé dans le quartier Saragosse où elle a toujours vécu. Elle décide alors de se lancer. « *Je suis engagée dans la vie associative et je connais les habitants. C'est un quartier économiquement fragile, mais il n'y a aucun concurrent à proximité* ».

Priscilla MASSEZ a ouvert en juin 2011 PRISCI BEAUTE, accompagnée dans sa démarche par le CEDH (Club Emploi et Développement du Hameau). Elle projette de développer son activité avec une campagne de communication et de publicité pour faire connaître l'institut.

« *PRISCI BEAUTE, nouveau service de proximité sur le quartier, va permettre aussi de lutter contre l'isolement et favoriser le lien social* ». Elle envisage d'embaucher des stagiaires et des professionnels originaires du quartier.

« *Le prix Talents des Cités m'aide à bien démarrer mon activité. Cette reconnaissance sert d'exemple aux habitants et encourage le développement économique de nos quartiers* ».

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces deux lauréates concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- ✓ 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- ✓ 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. 01 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com